



Titre professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle (Niveau 5) Alternance : 1 semaine en Centre / 3 semaines en Entreprise

Durée : 490 h en Centre – Contrat en alternance de 14 mois maximum

Le métier-les missions

Le/la Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle (CIP) favorise, par des réponses individualisées, l'insertion sociale et professionnelle des personnes rencontrant ou non des difficultés d'insertion ou de reconversion, en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits Son action vise à les accompagner pour construire et s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et surmonter progressivement les freins rencontrés. Le/la Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi, la formation et les services dématérialisés. Il/elle appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins, identifie ses atouts, ses freins, ses motivations et ses compétences pour élaborer avec elle progressivement un diagnostic partagé de sa situation. Disposant d'une bonne connaissance du territoire et des bassins d'emploi, il/elle interagit avec des employeurs pour développer des modes de coopération, les accompagner pour le recrutement et l'intégration de différentes publics depuis l'analyse du besoin jusqu'à la mobilisation des mesures et prestations adaptées.

Les métiers accessibles

La dénomination les plus courantes des emplois accessibles sont les suivantes (*A titre d'exemple*) :

- Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle,
- Conseiller(ère) en Insertion Sociale et Professionnelle,
- Conseiller(ère) en évolution professionnelle
- Conseiller(ère) Emploi Formation,
- Conseiller(ère) à l'emploi,
- Chargé(e) relation entreprise, ...,

Prochaine(s) session(s)

Nous contacter pour obtenir les dates précises à l'adresse suivante: dg@idevformation.com

Objectifs : A la fin de la formation, les Alternant(e)s seront en capacité de (d') :

➔ **Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé** : Informer une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés, Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies, ...

➔ **Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle** :

Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel, Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics, ...

➔ **Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle** :

Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement, Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel, ...

Conditions d'accès

Prérequis : Pas de pré requis réglementaires

Prérequis préconisés : Maîtrise du français oral/écrit courant (Niveau B1 du CECRL), connaissances de base en bureautique

Lieu de formation

IDEV Marseille : dg@idevformation.com
☎ : 04.13.25.92.13 – 06.71.70.37.56

IDEV Martinique (Fort-de-France) :
dg@idevformation.com
☎ : +596 696 30 28 11

IDEV Guadeloupe (Baie-Mahault) :
dg@idevformation.com
☎ : 05 90 02 63 44

Publics Concernés

Contrat d'Apprentissage :

- ➔ Avoir entre 16 et 29 ans (15 ans sous conditions ; âge maximum 34 ans sous condition),
- ➔ Pas d'âge limite : personne avec une RQTH, créateur/repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

Contrat de professionnalisation :

- ➔ Jeunes de 16 à 25 ans révolus pour compléter leur formation initiale,
- ➔ Bénéficiaires du RSA ou ASS ou AAH ou les personnes sortant d'un contrat CUI,
- ➔ Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Modalités de recrutement et délais d'accès

Suite demande/candidature : le demandeur sera contacté dans les 48 heures par IDEV :

- ➔ Entretien collectif et/ou individuel
- ➔ Analyse du CV et mise en relation avec les entreprises partenaires

Délais d'accès : entre 7 et 1 mois

Coût de la formation

- ➔ 100% prise en charge par l'OPCO si contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

Accessibilité

Personne en Situation de Handicap (PSH) :

- ➔ **Adaptation** du dispositif d'accueil pour les personnes en situation de handicap (le cas échéant)
- ➔ **Personnalisation** du parcours et déploiement de moyens de compensation en centre comme en entreprise

Des référents handicaps sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires...

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap dont PMR

Programme de la formation

Modules professionnels :

- ➔ BC1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé (RNCP37274BC01)

- ➔ BC2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle (RNCP37274BC02)

- ➔ BC3 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle (RNCP37274BC03)

Horaires de la formation au sein du Centre :

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 h à 16h30

Méthodes mobilisées

Basée sur les principes fondateurs de l'éducation cognitive, les méthodes et modalités pédagogiques utilisées sont axées sur l'individualisation des parcours au travers de :

- La pédagogie de l'alternance : Approche par compétences, Analyse des situations de travail (*Séances de retours réflexifs et d'entraînements à l'analyse de situations vécues en entreprise*), Etudes de cas
- Des outils dédiés : Livret d'Alternance, Travaux en sous-groupes, Fiches navette (*missions à réaliser en entreprise*), Plate-forme LMS

Modalités d'évaluation

- ➔ Evaluations formatives tout au long du parcours (*Mises en situation, Etude de Cas, EPCF et auto-évaluation*) et certificatives basées sur les critères d'évaluation du référentiel du diplôme

Modalités de certification

Inscription et présentation à une session d'examen organisée par IDEV Formation en fin de parcours pour le compte du certificateur (*Ministère du Travail, du plein Emploi et de l'insertion*)

Possibilité de valider 1 ou des Blocs de compétences

Conformément au règlement d'examen :

→ **Mise en situation professionnelle** : Epreuve orale (Durée 45 mn dont 15 mn de préparation et 30 mn de mise en situation observée par le jury,

→ **Entretien technique** : Epreuve orale (Durée 40 mn dont 20 mn pour réaliser par écrit la synthèse de l'entretien d'accueil et pour analyser sa pratique, puis présentation orale au jury et questionnement.

→ **Questionnement à partir de production(s)** : Epreuve orale (Durée 1h00 dont 20 mn de présentation orale par le candidat de l'analyse de sa pratique d'accompagnement individuel et collectif et 40 mn de questionnement par le jury à partir de la présentation écrite et orale du candidat,

→ **Entretien final** : Epreuve orale (Durée 30 mn) avec le jury

Equivalences/ Passerelles autres certifications

Pas de liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations, mais seulement avec l'ancienne version de la certification professionnelle reconnues en correspondance partielle : ↗ [Lien à consulter](#) :

[RNCP37274 - TP - Conseiller en insertion professionnelle](#)

Suites de parcours possibles et débouchés

- Les titulaires de ce Titre Professionnel peuvent avoir accès à des certifications de niveau 6 pour poursuivre leur parcours professionnel, dans le cadre de la formation tout au long de la vie,
- Exemples : Diplôme d'Etat Conseiller en économie sociale familiale (RNCP34678), Titre Conseillé en Emploi Accompagné (RNCP37779), ...